



Charte de gestion du staff

22 janvier 2017

RÉSUMÉ

Vous trouverez dans ce document toutes les modalités relatives à la gestion du staff.

Ce document est la propriété intellectuelle et légale de BadBlock, toute copie est interdite !

Sommaire.

Sommaire.

Modalités de recrutement

1. Les conditions minimales d'acceptation.
2. Gestion des boites mails
3. Gestion des candidats sur TeamSpeak
4. Gestion des candidats refusés
5. Gestion des candidats acceptés

Modalités d'expulsion

1. Les conditions minimales d'expulsion.
2. Gestion des membres expulsés

Signature

Modalités de recrutement

Les conditions minimales d'acceptation.

1. Il est important de connaître et de suivre les conditions demandées sur le forum par les responsables (sauf exception(s)).
2. Pour veiller à ce que la personne corresponde bien à l'âge, il est autorisé de demander lors de l'entretien ou en amont de voir une capture d'écran (un document officiel avec leurs noms/prénoms et date de naissance. La personne est autorisée à cacher sa photo ou le numéro sur la carte, seul le nom/prénom et l'âge étant obligatoire.
3. Vérifier sur les candidatures le nombre de fautes, la personne se verra refusée automatiquement au bout de 10 fautes et plus.
4. Vérifier sur l'Internet si les candidatures ne sont pas des C/V, cela peut arriver souvent
5. Avant de s'entretenir sur le serveur vocal avec le personnel du serveur, une vérification du casier est de la personne est nécessaire, si la personne a plus de 4 sanctions, elle se verra ainsi refusée automatiquement.

Gestion des boîtes mails.

6. Afin de mieux gérer les candidatures, il est conseillé de créer des dossiers d'acceptation(s) et de refus.
7. Il est demandé de répondre à tous les courriers électroniques, en incluant également ces courriers vides, ainsi que d'envoyer un refus dans une procédure systématique pour toutes ces personnes, mais ne pas supprimer le courrier, son traitement est de rigueur traiter (sauf exception(s): 'spam..').
8. Dans le cadre d'une personne qui se trompe dans l'envoi du courrier, il est demandé de transférer celui-ci vers la bonne section.

Gestion des candidats sur TeamSpeak

9. Pour les recrutements oraux, la personne devra évoquer ce qui le démarque humainement et sur le plan psychologique (au minimum 3 minutes dans cette candidature). Il devra se présenter en vrai vie, évoquer son parcours sur le jeu ainsi que donner (à titre informatif) ses horaires de connexion (ex: des exceptions peuvent subsister quant à la section où vous postulez).

10. Il est important que le candidat ne lise pas sa candidature lors de l'entretien vocal (cette règle devra lui être imposée avant le commencement de son entretien). La personne a un droit en ce qui concerne le fait de reprendre certaines idées mais sa lecture complète reste prohibée.

Gestion des candidats refusés

11. En cas de refus, il est dans la nécessité d'expliquer un minimum le(s) raison(s) du refus dans un but informatif et mélioratif (dans le cadre où l'entité réalise un deuxième entretien).

12. Les refus en ce qui concerne une multitude de sessions de recrutement avec la même entité, il vous est de droit de demander à ce qu'il ne puisse plus envoyer de candidature pendant un temps strictement défini (plusieurs mois, généralement).

Gestion des candidats acceptés

13. Les attributions doivent en être appliqués sur le serveur TeamSpeak dès lors l'acceptation de l'entité

14. L'ajout des permissions sur le serveur (afin de vaqueraux tâches nécessaires, qu'elles soient bénévoles ou rémunérées) doit se faire en utilisant le module principale de Ladder.

L'utilisation de la commande d'attribution est la suivante : /perms user [pseudonyme] group add [nom du grade]

15. L'ajout des permissions sur une instance ou un groupe d'instances précise(s), l'utilisation du module de Permissions avancés est nécessaire.

L'utilisation de la commande d'attribution est la suivante : /pex user [pseudo] group add [nom du grade]

16. L'ajout d'un accès de gestion (Manager) nécessite une attribution des permissions depuis ce panel (<https://manager.badblock.fr>)

Utilisation de l'utilitaire : Gestion d'administration → Gestion des utilisateurs -> [+] -> Indiquez alors le pseudonyme, l'email ainsi que le grade .

17. L'ajout du grade sur le site est nécessaire dans sa représentativité ainsi que pour des fonctions qui ont une cohésion avec le travail effectué dans l'entreprise (bénévolement ou non)

Modalités d'expulsion

Les conditions minimales d'expulsion.

18. Une expulsion est un acte de dernier recours et ne constitue pas une activité routinière. Dans le cadre où la personne en question n'est pas en accord avec le travail demandé (que ce soit par un cas de force majeure ou par une non complétion de l'offre par la demande ou une malversation dans ses tâches [débordements, ...]), il est de soi de prévenir par l'utilisation d'un avertissement sauf si l'outrance constitue une part poussée dans l'expulsion plus que le rapport à l'ordre (Exemple: Abus de permission(s), Insulte envers un ou plusieurs joueur[s]).

Gestion des membres expulsés

19. Dans le but de supprimer une permission sur le serveur en utilisant le module Ladder, la commande ci-contre est applicable depuis la plateforme de jeu :

```
/perms user [pseudonyme] group remove [nom du grade]
```

20. Dans le but de supprimer une permission sur une instance ou sur un groupe d'instances, la commande ci-contre est applicable depuis l'instance ou le groupe d'instances dans la plateforme de jeu :

```
/pex user [pseudonyme] group remove [nom du grade]
```

21. Dans le but de supprimer un membre de l'équipe sur la plateforme de gestion (Manager), la procédure est la suivante :

Gestion d'administration → Gestion des utilisateurs -> Cliquer sur l'utilisateur

22. Dans le but de supprimer l'attribution de permissions d'une personne de l'équipe depuis le site, il est nécessaire d'aller dans le panel administration et dans la gestion de joueurs pour ainsi modifier le grade.

23. Il est nécessaire de supprimer l'attribution de permissions d'une personne de l'équipe du TeamSpeak lors d'une expulsion.

Signature.

1. Afin que le règlement soit approuvé par toutes les parties, celui-ci sera signé et comportera la mention « Lu et Approuvé » par :

=> Le Fondateur. [Latitchips] ✓

=> L'éditeur du fichier [YunoOkami] ✓

=> L'Administration [Sizas, Sulfique, xMalware micro_maniaque Whitematth] ✓

=> Les Responsables [YoWatsUp Naxordey Rabidoubidab TTko, YunoOkami MrShaker54] ✓

YunoOkami TTko YoWatsUp Naxordey

whitematth Rabidoubidab

Latitchips Sizas sulfique xmalware